

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Pour rentabiliser au mieux vos investissements et diminuer votre facture énergétique, les travaux doivent être envisagés en respectant un certain ordre de priorité.

Les priorités

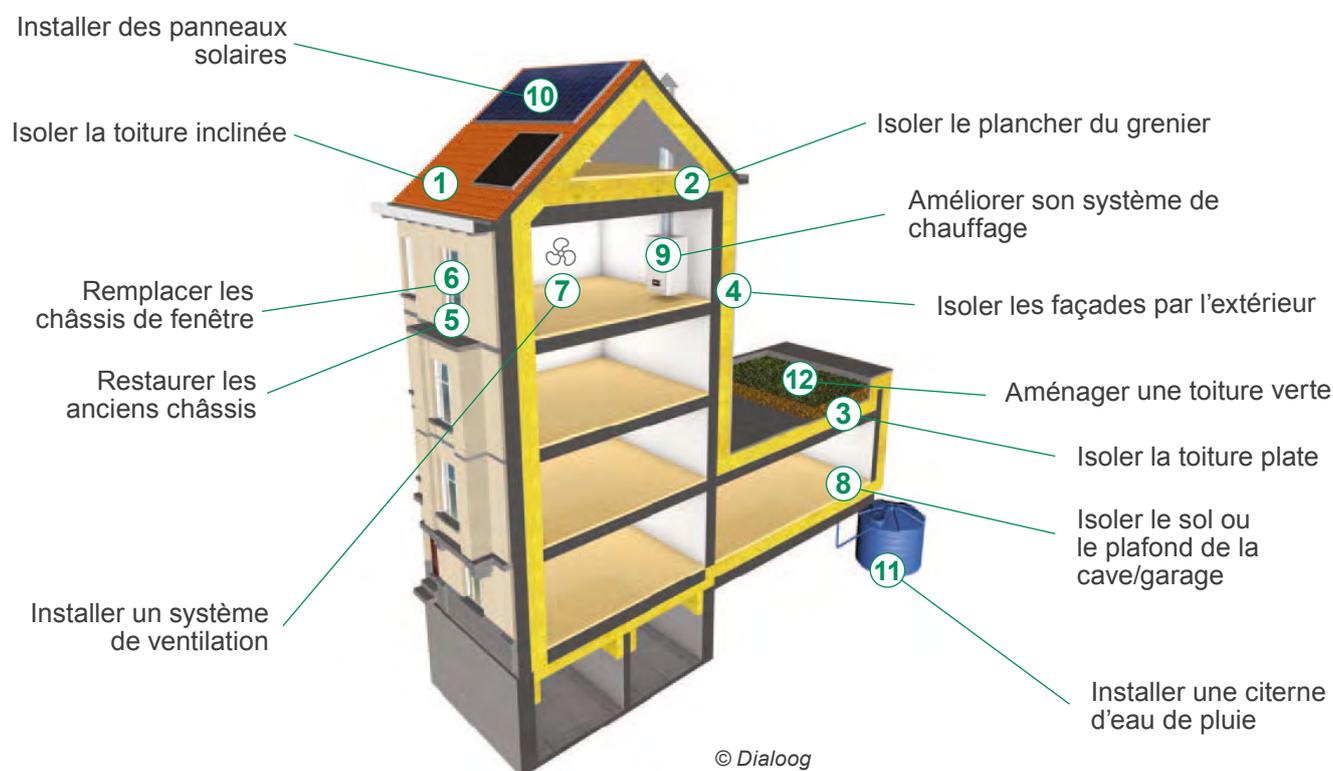
- Tout d'abord, **isolez** bien votre logement afin d'éviter au maximum que la chaleur produite ne s'échappe.
- Ensuite, installez des **équipements techniques performants**, sans oublier la ventilation.
- Enfin, investissez dans les **énergies renouvelables**.

En parallèle, informez-vous sur les **gestes quotidiens et petites interventions** que vous pouvez facilement mettre en œuvre pour **réduire votre facture d'énergie**.

Pour en savoir plus, découvrez "Les 35 gestes pour économiser l'énergie" d'écoconso sur le site de Homegrade.

Avant d'entamer des travaux de rénovation, favorisez la **préservation du petit patrimoine architectural** et pensez **économie circulaire** en identifiant les éléments en bon état et ceux qui ont une valeur patrimoniale.

Pour en savoir plus, découvrez notre brochure "Rénover : réparer, réutiliser et recycler" ainsi que toutes nos brochures patrimoine pour savoir comment entretenir les éléments du patrimoine architectural.



Cliquez sur le type de rénovation/travaux qui vous intéresse pour découvrir la brochure Homegrade en lien avec celui-ci.

Bon à savoir

- Vérifiez le budget dont vous disposez.
- Il existe des aides pour vous aider à financer vos travaux : **les primes Renolution et le crédit ECORENO.**

Pour en savoir plus, découvrez les fiches info sur les primes Renolution disponibles sur le site de Homegrade.

Plus d'infos sur les primes Renolution : renolution.brussels

Plus d'info sur le crédit ECORENO : fonds.brussels

- Vérifiez les conditions techniques et administratives à respecter pour obtenir ces **aides**.
- Faites si nécessaire une **simulation du montant des primes** que vous pourriez obtenir.
Simulez le montant de vos primes : irisbox.irisnet.be
- Renseignez-vous sur les prescriptions urbanistiques auprès du service urbanisme communal et vérifiez si un permis est nécessaire.
- Demandez idéalement 3 devis auprès d'entrepreneurs, de manière à pouvoir les comparer. Vérifiez s'ils sont suffisamment détaillés et s'ils mentionnent les spécifications techniques demandées pour les primes.

Pour en savoir plus, découvrez la brochure "Maitriser son chantier" disponible sur le site de Homegrade.

Besoin d'aide ? Homegrade vous conseille gratuitement.



ACOUSTIQUE

BÂTIMENT
DURABLE

ÉNERGIE



LOGEMENT



PATRIMOINE



RÉNOVATION



URBANISME



Guichet d'information gratuit :

 **place Quetelet 7**
1210 Bruxelles

du mardi au vendredi de 10h à 17h,
le samedi (hors congés scolaires) de 14h à 17h

Permanence téléphonique :

 **1810** du mardi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 16h

www.homegrade.brussels



Publications

www.homegrade.brussels



Facebook

@homegrade.brussels



Métiers du patrimoine architectural

www.metiersdupatrimoine.brussels

